

- ▶ Seules des personnes dont la qualification (par ex. en raison de leur formation ou activité professionnelle) ou l'expérience permet de garantir une exécution dans le respect des instructions peuvent monter ou mettre en service les installations.
- ▶ Avant le montage, vérifiez sur place que le produit remplit bien les exigences en matière de statique. Dans le cas d'installations sur toits, il vous incombe de vérifier également la capacité de charge du toit.
- ▶ Les réglementations nationales et locales relatives à la construction, les normes et les dispositions relatives à la protection de l'environnement doivent être impérativement respectées.
- ▶ Les réglementations relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents, les normes correspondantes ainsi que les dispositions publiées par les organisations professionnelles doivent être respectées ! Il faut observer en particulier les points suivants :
 - Le port de vêtements de sécurité est obligatoire (composés avant tout d'un casque, de chaussures de sécurité et de gants).
 - Au cours d'installations sur toits, les réglementations doivent être observées (par ex. l'utilisation de dispositifs de sécurité anti-chute, d'échafaudages avec filet à partir d'une hauteur de gouttière de 3 m, etc.).
 - La présence d'une deuxième personne est absolument nécessaire tout au long du processus afin de pouvoir assurer une intervention rapide en cas d'accident éventuel.
- ▶ Les systèmes de montage K2 font l'objet de développements permanents. Les procédures de montage sont donc susceptibles de changements. C'est pourquoi vous devez absolument vérifier si vos instructions de montage sont à jour à l'adresse k2-systems.com/fr/informations-techniques. Sur demande, nous pouvons également vous envoyer la version actualisée.
- ▶ Les instructions de montage des fabricants de modules doivent être respectées.
- ▶ La liaison équipotentielle entre les différents éléments de l'installation doit être exécutée conformément aux réglementations locales en vigueur.
- ▶ Pendant toute la durée de l'opération de montage, il faut s'assurer qu'au moins un exemplaire des instructions de montage soit disponible sur le chantier.
- ▶ K2 Systems GmbH décline toute responsabilité en raison du non respect des instructions et notices de montage et de la non-utilisation de tous les composants du système ou du montage et démontage de pièces non fournies par K2 Systems et pouvant causer des blessures ou dégâts. La garantie est alors exclue.
- ▶ Si le matériel livré par K2 Systems GmbH est redécoupé sur le lieu d'utilisation, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de bavures, en particulier au niveau des arêtes et des angles, afin d'éviter tout risque de blessure.
- ▶ Si toutes les consignes de sécurité ont été observées et si l'installation a été montée de manière réglementaire, le client bénéficie d'une garantie produit de 12 ans ! Nos conditions de garantie peuvent être consultées à l'adresse suivante : k2-systems.com/fr/informations-techniques/informations-generales. Sur demande, nous vous ferons volontiers parvenir ces documents par courrier.

- ▶ L'installation doit être correctement entretenue, contrôlée et réparée par des spécialistes. Pour cela, il est important de procéder à des contrôles visuels réguliers. Nous recommandons un contrôle visuel annuel avec :
 - Un contrôle de l'ensemble des éléments de l'installation quant à la présence éventuelle de dommages provoqués notamment par les conditions météorologiques, les animaux, l'encrassement, les dépôts, les adhérences, la végétation, les perçages, les éléments d'étanchéité, la stabilité, la corrosion. Il convient de contrôler la bonne fixation des raccords vissés et, le cas échéant, de les resserrer conformément aux couples de serrage indiqués dans les instructions de montage.
 - Après des influences d'une ampleur exceptionnelle (p. ex. tremblement de terre, fortes chutes de neige, tempêtes, etc.), toujours procéder à un contrôle de l'installation. Ce contrôle doit être réalisé par des entreprises spécialisées et qualifiées ou des experts. Dans ce cadre, il conviendra de vérifier si l'installation présente des défauts apparents ou des vices cachés ne permettant plus à l'avenir de garantir de manière suffisante la capacité de charge, la stabilité et le bon fonctionnement de l'installation.

- ▶ Procédez au démontage du système en suivant les étapes de montage dans le sens inverse.